

Programmes pour les délinquants autochtones : Une enquête nationale

par **Nicola Epprecht**¹

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Suite à des rencontres entre les ministres de la Justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les dirigeants du secteur correctionnel, la question de la croissance de la population carcérale a été soulevée et des recommandations particulières ont été soumises relativement à cette question. Plus précisément, ils ont, entre autres, proposé comme solution possible de dresser une liste des éléments « qui fonctionnent » dans les programmes offerts aux délinquants. La Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada s'est vu confier la tâche de créer un répertoire de tous les programmes en établissement et dans la collectivité à l'intention des adultes et des jeunes, qui sont en vigueur dans les administrations correctionnelles fédérales, provinciales et territoriales. On définit un programme comme étant toute intervention qui s'adresse systématiquement aux délinquants dans l'intention de réduire les risques de récidive. Autrement dit, les programmes visent les besoins liés au comportement criminel du délinquant.

Aperçu général

On a demandé à toutes les administrations correctionnelles de mener une enquête sur le traitement ou les Pratiques exemplaires en ce qui a trait à chaque programme correctionnel dont la description correspond à celle mentionnée ci-dessus. À la fin de novembre 1999, 586 résultats d'enquête avaient été reçus de 10 administrations². Dans les deux volets de l'enquête on demandait quel était le pourcentage de délinquants autochtones ayant suivi le programme. Dans tous les cas où la totalité des personnes ayant participé au programme étaient des Autochtones, ou lorsque l'on précisait ailleurs (par exemple, dans le titre du programme) qu'il s'adressait spécifiquement aux Autochtones (voir le tableau ci-contre), ce programme était désigné comme programme pour délinquants autochtones. En outre, neuf des dix administrations ont indiqué que des délinquants autochtones avaient participé à quelques-uns ou à tous leurs programmes correctionnels ne s'adressant pas particulièrement aux Autochtones³.

Programmes fédéraux

Au sein du Service correctionnel du Canada, des enquêtes ont été soumises relativement à 13 programmes spéciaux pour Autochtones. Ce sont tous des programmes en établissement et la plupart (11) sont offerts dans la région des Prairies. Le programme de la *Society of Aboriginal Addictions Recovery* (SOAR or SOAAR), l'*Aboriginal Alpine Wellness Program* et l'*Aboriginal Healing Program* ont été désignés comme

étant des Pratiques exemplaires. Le SOAR vise les toxicomanes; l'*Aboriginal Alpine Wellness Program* et l'*Aboriginal Healing Program* sont axés sur les délinquants sexuels. Quant aux autres programmes, ils visent soit les toxicomanes, soit l'ensemble des délinquants. Certains des programmes à l'intention de tous les délinquants autochtones portent sur des aspects comme les traumatismes subis dans l'enfance, les séjours dans les écoles résidentielles, les foyers d'accueil ou les pensionnats durant l'enfance, les aspects culturels et les traditions, ainsi que la spiritualité.

Les données sur les programmes non autochtones comptant des participants autochtones ainsi que sur les programmes dans la collectivité n'avaient pas été fournies au moment d'aller sous presse.

Programmes provinciaux

Programmes spéciaux pour Autochtones

Terre-Neuve, le Manitoba et la Saskatchewan sont les trois juridictions provinciales qui ont soumis de l'information sur les programmes spéciaux pour Autochtones. Les programmes pour autochtones à Terre-Neuve sont offerts au Centre correctionnel du Labrador et s'adressent aux délinquants sexuels et aux conjoints violents. Le Manitoba a présenté des résultats d'enquête sur les Pratiques exemplaires pour quatre programmes autochtones et un résultat d'enquête sur le traitement pour un programme autochtone. Dans un des cas de Pratiques exemplaires, il s'agissait d'un programme en établissement, dans deux des cas, de programmes dans la collectivité, et l'un des programmes était offert en établissement et dans la collectivité. Les données sur le traitement des Autochtones s'appliquaient à un programme dans la collectivité. Ces programmes étaient conçus pour les membres de gangs, ceux qui commettent des actes de violence familiale et les délinquants souffrant de troubles mentaux. Parmi les programmes spéciaux pour Autochtones en Saskatchewan, il y a un programme de visites d'enfants à l'intention des mères autochtones, un programme de gestion de la colère dans la collectivité et un programme de la dynamique de la vie.

Programmes avec des participants autochtones

Les délinquants autochtones participent à trois programmes pour jeunes délinquants offerts au *Newfoundland and Labrador Youth Centre* (toxicomanie, habitudes de vie saines et dynamique de la vie).

Au niveau des délinquants adultes, les Autochtones ont participé à quatre programmes dans la collectivité : Groupe de base — prise de conscience du comportement criminel; Toxicomanie; Gestion de la colère et Atelier sur la peine discontinuée. Aucun de ces programmes n'a été désigné comme Pratique exemplaire.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les délinquants autochtones ont pris part à deux programmes offerts au Centre correctionnel provincial de Miltonvale (toxicomanie et gestion de la colère). La province a présenté les données sur les Services de probation pour adultes comme étant celles d'un programme correctionnel dans la collectivité. Les Services de probation comptaient des participants autochtones. Le *Community Youth Worker Program* et l'*Alternative Residential Placement Program* à l'intention des jeunes délinquants comptaient un faible pourcentage de jeunes Autochtones. Tous les programmes dans la collectivité ont été présentés en tant que Pratiques exemplaires.

Le Nouveau Brunswick a signalé que deux pour cent des participants à six programmes pour adultes dans la collectivité étaient des Autochtones. Ces programmes étaient offerts dans les cinq régions du Nouveau-Brunswick et portaient sur la gestion de la colère; la réduction du risque, la toxicomanie, la violence conjugale, la réadaptation intensive et un programme était conçu pour les délinquants sexuels.

L'Ontario a fait état de 14 programmes en établissement auxquels participaient des Autochtones. Les deux programmes comportant la participation d'Autochtones au Centre Vanier pour les femmes avaient pour thèmes la résolution efficace des problèmes et la maîtrise des émotions. En ce qui concerne les délinquants autochtones, le Centre correctionnel de Guelph a soumis des données sur dix programmes auxquels participaient des Autochtones, alors que le Centre de traitement Rideau et le programme de traitement des délinquants de l'Institut

Tableau 1

Programmes spéciaux pour Autochtones au Canada

Nom	Endroit	Description
Society of Aboriginal Addictions Recovery (SOAR)	SCC — Atlantique	Traitement de la toxicomanie avec un élément de spiritualité autochtone.
Society of Aboriginal Addictions Recovery (SOAR)	SCC — Québec	Programme accrédité qui a été adapté pour la clientèle. Traitement de la toxicomanie avec un élément de spiritualité autochtone.
Aboriginal Alpine Wellness Program	SCC — Prairies	Vise les délinquants sexuels, plus particulièrement les auteurs d'inceste.
Aboriginal Healing Program	SCC — Prairies	Vise les délinquants sexuels. Particularité : Éléments de la spiritualité et de la culture autochtones.
Sensibilisation aux différentes cultures	SCC — Prairies	Programme de pré-traitement pour tous les délinquants.
First Nations Culture Program	SCC — Prairies	Vise tous les délinquants.
Programme Trouver son chemin	SCC — Prairies	Vise tous les délinquants.
Évaluation avant le traitement et Réceptivité au traitement	SCC — Prairies	Vise les toxicomanes.
Cercle sacré	SCC — Prairies	Vise la toxicomanie ainsi que la spiritualité et la culture autochtones.
Society of Aboriginal Addictions Recovery/ All Nations Addiction Program (SOAR/ANAP)	SCC — Prairies	Traitement de la toxicomanie avec un élément de spiritualité autochtone.
Society of Aboriginal Addictions Recovery (SOAR)	SCC — Prairies	Traitement de la toxicomanie avec un élément de spiritualité autochtone.
Wa Wa Ee	SCC — Prairies	Vise tout délinquant dont les traumatismes subis dans l'enfance n'ont pas été résolus.
Who Span Gan	SCC — Prairies	Vise tous les délinquants.
Male Batterers Group	Terre-Neuve	Vise les auteurs de violence familiale.
Délinquants sexuels, Niveau 1	Terre-Neuve	Vise les délinquants sexuels.
Programme de lutte contre la violence conjugale	Manitoba	Vise les auteurs de violence familiale.
Gang Intervention Program	Manitoba	Vise les membres de gang et les délinquants violents.
Making a Difference	Manitoba	Vise les délinquants avec des troubles mentaux
Cercles d'influences	Manitoba	Vise les auteurs de violence familiale.
Cercles d'influences	Manitoba	Vise les auteurs de violence familiale.
Meyoyawin Circle Project	Saskatchewan	Vise les mères autochtones.
Pluming of the Eagle	Saskatchewan	Vise l'acquisition d'aptitudes liées à la dynamique de la vie.
Self Discovery Program	Saskatchewan	Vise les délinquants violents et les questions liées à la gestion de la colère.

correctionnel de l'Ontario ont indiqué qu'environ dix pour cent des participants à leurs programmes étaient des Autochtones. Les programmes de résolution efficaces des problèmes et du Centre de traitement Rideau ont été présentés en tant que Pratiques exemplaires.

Le Manitoba a soumis neuf résultats d'enquêtes sur les Pratiques exemplaires visant des programmes auxquels participaient des délinquants autochtones dont quatre programmes dans la collectivité et un programme orienté vers les jeunes délinquants. Il a également soumis trente résultats d'enquête sur le traitement assuré par des programmes comportant la participation de délinquants autochtones comprennent treize programmes dans la collectivité et cinq pour jeunes délinquants.

La Saskatchewan avait des participants autochtones dans trente programmes. Quinze programmes sont offerts dans la collectivité et quinze sont exécutés en établissements. Aucun de ces programmes n'a été désigné comme Pratique exemplaire.

En Colombie-Britannique, les délinquants autochtones ont participé à deux programmes correctionnels pour les jeunes. Offert en établissement, le *Boulder Bay Youth Program* est destiné aux jeunes contrevenants violents et aux récidivistes chroniques. Le Programme de lutte contre la toxicomanie Exodus est un programme communautaire exécuté dans la région de Langley.

Le Yukon a des participants autochtones dans cinq de ses programmes, qui sont tous offerts en établissement. Le seul programme pour jeunes contrevenants, le Programme de traitement des jeunes délinquants sexuels est offert dans la collectivité et en établissement. Les programmes pour adultes sont : Éducation en matière de toxicomanie et conduite sans facultés affaiblies

(Centre correctionnel Teslin); Développement des aptitudes cognitives, Gestion de la colère et maîtrise des émotions, ainsi que le Programme prélibératoire pour toxicomanes (PPT) (Centre correctionnel de Whitehorse). Le Programme de traitement des jeunes délinquants sexuels et le programme Éducation en matière de toxicomanie et conduite sans facultés affaiblies ont été présentés en tant que Pratiques exemplaires.

À l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et du Yukon, le pourcentage d'Autochtones qui participaient aux programmes correctionnels était relativement faible, à savoir 25 % ou moins.

Analyse

Dans notre sondage national, nous avons dénombré jusqu'à présent 23 programmes destinés aux Autochtones (13 programmes fédéraux et 10 programmes provinciaux). Les résultats préliminaires du *Compendium sur les programmes correctionnel efficaces* indiquent que les juridictions provinciales où les délinquants autochtones sont surreprésentés au sein du système correctionnel offrent des programmes spécialement conçus pour les Autochtones. Au niveau fédéral, l'ensemble des programmes autochtones est également offert dans la région des Prairies. Les prochaines analyses des données sur les programmes correctionnels qui ont été recueillies pour le Compendium permettront de savoir jusqu'à quel point les organismes correctionnels fournissent des programmes destinés aux Autochtones qui sont sous leur juridiction. Mais ce que l'on peut dire pour le moment, c'est que des programmes pour Autochtones ont été élaborés et mis en oeuvre à l'échelle du pays et nous espérons qu'ils conviennent aux délinquants autochtones et à leur collectivité respective. ■

¹ 340 Avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

² Au moment d'aller sous presse, la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Alberta n'avaient soumis aucune donnée sur les programmes correctionnels.

³ Certaines données pour la dixième juridiction, soit les Territoires du Nord-Ouest n'avaient pas été fournies au moment de la publication. De plus, certaines données étaient inexistantes dans le cas de programmes de certaines juridictions au moment d'aller sous presse.

Ne vous gênez pas...

Soyez bien à l'aise de nous écrire un petit mot pour nous dire ce que vous pensez de FORUM. Nous sommes toujours contents d'avoir des nouvelles de nos lecteurs.